

# La chute d'Adam ou le pécheur au tribunal de Dieu

## Court examen de Genèse 3

*Cher lecteur,*

Le chapitre que vous avez sous les yeux met en évidence cette vérité, qu'il faut que le pécheur ait affaire avec Dieu, qu'il faut absolument que la question de son péché soit réglée. Qu'importe que l'homme n'y pense pas ? Dieu y pense, Lui, et l'homme ne peut échapper à Dieu ; et quand même le pécheur passerait sa vie entière sans s'en occuper, néanmoins il faudra tôt ou tard se trouver devant Lui, si ce n'est ici-bas ce sera après la mort, car il est ordonné aux hommes de mourir une fois, après quoi, le jugement [Héb. 9, 27].

Dans le chapitre qui précède celui que nous venons de lire, il n'est pas question de jugement ou de compte à régler, car l'affreux péché n'existait pas encore. Là, le cœur se repose en contemplant un monde parfait où tout répond à l'intention du Créateur. L'homme innocent, placé dans un jardin de délices et en relation avec le Dieu bienheureux, vivait dans l'atmosphère du bonheur de Dieu et jouissait de Son doux repos. La paix la plus profonde inondait ce séjour plein de charmes et remplissait le cœur de l'homme. La beauté du lieu, les fleuves qui l'arrosaient, la fraîcheur des bois, le parfum des fleurs et des fruits, la docilité des animaux, la voûte des cieux que parcourt le beau soleil qui encore nous éclaire, tout avait une voix pour dire à Adam que le Dieu puissant et heureux qui l'avait si généreusement établi seigneur des œuvres de Ses mains était son ami. Mais dans notre chapitre la scène change, le tableau s'assombrit et tout prend un aspect de désolation : — Satan s'approche et l'homme tombe dans la désobéissance. Dépouillé de son innocence, il s'aperçoit qu'il est nu. Il essaie de parer aux inconvénients de la chute en se faisant une ceinture de feuilles de figuier, frêles habits qui ne servent qu'à révéler cette disposition précoce, qu'une fois que l'homme a eu abandonné Dieu, il a cherché à se suffire à lui-même, loin de Dieu, sans idée d'humiliation devant son péché, sans aucune intelligence de ce qu'il a perdu. Mais Dieu a tout vu. Rien ne Lui est échappé. Il a aussi vu tout ce que vous avez fait et pensé jusqu'à ce jour, cher lecteur, et bien que la plupart de vos péchés soient loin de votre mémoire, Dieu se les rappelle tous. Au grand jour du jugement, Il montrera que pensées, paroles et œuvres, tout est présent devant Lui comme au moment où elles se sont produites. Quelle journée que celle où la vie entière d'un pécheur sera mise en évidence dans la pure lumière ! Nous en avons ici un échantillon bien propre à rendre sérieux.

\*  
\* \* \*

« Adam et Ève ouïrent au vent du jour la voix de l'Éternel Dieu, qui se promenait parmi les arbres du jardin, et ils se cachèrent de devant l'Éternel Dieu » [v. 8]. La voix de Dieu, naguère si agréable à entendre, ne produit plus maintenant que l'effroi. Et pourquoi cet effroi seulement à présent que la voix de Dieu se fait entendre ? Parce que, loin de la face de Dieu, le pécheur peut être plus ou moins tranquille, mais quand Dieu s'approche le péché se découvre, sa gravité et ses vrais dimensions se produisent au tribunal de la conscience. La ceinture de feuilles de figuier ne les rassure pas, parce qu'elle ne voile pas leur péché. Tels sont les efforts de l'homme ; il essaie bien quelquefois de faire une chose, puis une autre ; il veut bien avoir une religion, certaines pratiques ; mais tout cela ne cache pas le péché aux yeux de Dieu : quels que soient les moyens dont un homme dispose, il n'est toujours qu'un pauvre pécheur, et son péché demeure si la grâce ne vient à son secours.

Ils fuient vers les arbres du jardin pour s'y cacher, mais ils éprouvent la vérité de ces paroles : « Où irai-je loin de ton Esprit, et où fuirai-je loin de ta face ? Si je monte aux cieux, tu y es ; si je me couche dans le sépulcre, t'y voilà. Si je prends les ailes de l'aube du jour, et que je me loge au bout de la mer, là même ta main me conduira et ta droite

me saisira. Si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même sera une lumière autour de moi. Même les ténèbres ne me cacheront point et la nuit resplendira comme le jour, et les ténèbres comme la lumière » (Ps. 139, 7-12).

Les arbres du jardin n'étaient pas une retraite impénétrable à la justice de Dieu.

\*  
\* \* \*

« Mais Dieu appela Adam et lui dit : Où es-tu ? » [v. 9].

La voix de Dieu est irrésistible, il faut qu'Adam compare avec son péché, il ne peut se soustraire au jugement et là Dieu lui montre qu'Il a tout vu. Avez-vous pensé, lecteur, qu'à votre tour vous serez sommé de rendre compte et que comme Adam vous serez jugé selon vos œuvres ? À moins que vous n'ayez un Sauveur, le temps vient où Dieu vous appellera aussi par votre nom et, à Sa voix irrésistible, il faudra aussi vous approcher tel que vous êtes et chargé de vos péchés. Avez-vous pensé à ce moment et à ce tribunal ? Peut-être vous tranquillisez-vous en vous efforçant de croire qu'il n'en sera rien, que, quand le corps est mort, tout est mort. Mais Dieu a pensé autrement, Lui, et ce n'est pas ce que vous pensez qui s'accomplira, mais ce que Dieu a pensé et dit, soyez-en sûr. Dieu est au-dessus de vous et au-dessus de tout. Et fussiez-vous mort depuis longtemps, Il a la puissance de vous faire revivre pour vous juger, et Il le fera. Au reste la mort est la preuve que vous ne pouvez échapper à Dieu, car c'est Lui qui a infligé cette peine, et par là voyez ce que vaut une parole de Dieu. Il y a environ six mille ans qu'Il a dit : « Au jour que tu pêcheras, tu mourras » [2, 17] et depuis ce moment, cette parole s'est réalisée, nul n'a pu s'y soustraire.

« Puis Dieu dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de la femme et que tu as mangé du fruit de l'arbre duquel je t'avais commandé en disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi ; tu en mangeras les fruits en travail, tous les jours de ta vie ; elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe des champs. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, car tu en as été pris ; parce que tu es poudre tu retourneras aussi en poudre » [v. 17-19].

Ce qui sort et sortira toujours du tribunal de Dieu, c'est la condamnation du péché, parce que Dieu se doit à Lui-même et à Sa sainteté de punir toute désobéissance. Il est juge juste et suprême, et nul ne peut appeler du jugement de Dieu. Toute excuse est écartée. Adam a essayé d'en alléguer une en rejetant la faute sur sa femme, mais ayant péché lui-même, et son péché étant là, sa bouche a été fermée. Il aurait de même été inutile de dire : J'ai été fidèle hier, avant-hier, dans telle ou telle circonstance — la réponse à tout raisonnement aurait été : N'as-tu pas mangé du fruit de l'arbre duquel je t'avais commandé en disant : Tu n'en mangeras point ?

Et vous, lecteur, êtes-vous pécheur ? Avez-vous transgressé quelqu'un des commandements de Dieu ? Avez-vous menti, dit des injures, pris le nom de Dieu en vain, outragé vos parents ? Avez-vous eu des convoitises, de mauvaises pensées ? Si vous avez fait cela, Dieu a tout vu, tout entendu, et vos péchés ont été inscrits en Sa présence, dans Son livre qui s'ouvrira devant le grand trône blanc au grand jour du jugement. Vous répondrez peut-être : Tout le monde a fait cela. Mais est-ce que le péché des autres efface le vôtre ? Parce que Ève avait péché, Adam a-t-il été justifié ? Si vous mourez dans votre péché, quel malheur pour vous ! Vous aurez à rendre compte ; oui, il le faudra.

Nous pouvons aussi conclure de ce qui est arrivé à Adam, que Dieu ne peut pardonner le péché. Il faut absolument qu'il soit puni. Ainsi, lecteur, il faut que vos péchés reçoivent leur juste salaire. Si ce n'est pas Jésus qui en a porté la peine, ce sera vous-même qui la porterez ; mais alors c'est la damnation éternelle. Que c'est solennel ! La justice de Dieu est inflexible, Adam en a fait la triste expérience. Le travail, la douleur et la mort sont infligés à Adam par Celui qui, tout en étant amour, a été forcé d'être juge à cause du péché de l'homme. Et dès lors quelle pénible existence ! Que de larmes répandues ! Que de liens puissants brisés par le glaive de la mort !

Le dernier verset de notre chapitre dit tout ce qu'il y a d'affreux dans la position que le péché a faite à l'homme : « Ainsi il chassa l'homme ».

« Ainsi Il chassa l'homme ». Et d'où l'a-t-Il chassé ? Hélas ! de Sa présence et hors du lieu de délices où l'homme savourait la douceur d'être en paix avec le Dieu bienheureux. Ainsi chassé, l'homme a engendré une postérité loin de Dieu. Et en effet, lecteur, ni vous ni moi ne sommes nés dans le paradis. Vous n'y êtes jamais rentré. Une mère donne naissance à ses enfants dans le lieu où elle se trouve ; et où était Ève quand elle mit ses enfants au monde ? Sous la puissance de la mort, hors du paradis, loin de Dieu, là où règnent le péché et le prince de la mort, loin de tout bonheur. Ainsi, être chassé loin de Dieu, par Dieu Lui-même, prouve bien qu'Il ne peut voir le péché et que la présence de l'homme dégradé Lui est insupportable. Dieu doit à Sa dignité de ne pas admettre le péché en Sa présence.

Voilà votre condition, lecteur, et par le péché d'Adam et par votre péché, à moins que vous n'ayez été rapproché par le sang de Christ.

\*  
\* \* \*

Puis, dit encore ce verset : « Il mit des chérubins à l'orient du jardin d'Éden avec une lame d'épée qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de la vie ».

Depuis que le péché est entré, voilà ce qu'il y a entre Dieu et le pécheur : l'épée du jugement. Étant dans la mort, il ne peut plus toucher à la vie, il n'a aucun droit à la vie, et si, sans médiateur, il veut tenter d'arriver jusqu'à Dieu, il rencontre le jugement, il y entre et y demeure. Ainsi l'homme ne pouvait regarder du côté de Dieu sans voir l'épée flamboyer à ses yeux. Impossible d'approcher avant que l'épée disparaisse, mais pour que l'épée disparaisse, il faut que le péché disparaisse. Où sera le péché, là fondra l'épée du jugement. Nous pouvons conclure que l'homme est perdu et sans ressource en lui-même pour échapper à la perte, car il faut que le péché soit puni. — Depuis que Adam a péché, l'homme s'est-il amélioré au point que le péché ne soit plus ? Qu'en dites-vous pour vous-même, lecteur ? Êtes-vous sans péché ? Vous n'oseriez le dire, à moins que vous ne soyez sans conscience. Peut-être pensez-vous faire mieux ? Hélas ! vous avez bien assez fait, vous n'avez que trop fait jusqu'à présent. Vous avez fait le mal, vous ne pouvez le contester ; et croyez-vous que Dieu soit content du mal que vous avez fait ? Pensez-vous pouvoir faire mieux à l'avenir ? — Mais à supposer que dès aujourd'hui vous parvinssiez à ne plus pécher, toujours serait-il que le mal que vous avez fait jusqu'à ce jour demeurerait, et qu'en feriez-vous ? Supposez que Adam eût marché sans pécher depuis sa condamnation, sa marche actuelle n'aurait pas annulé sa marche précédente. Il était déjà condamné, il était chassé de la présence de Dieu ; il était dans la mort ; l'épée du jugement était entre lui et Dieu, tournée contre lui. Il était perdu. Êtes-vous dans une position meilleure ? Certes, vous n'êtes pas dans le paradis, et en bons rapports avec Dieu. — Supposé que vous alliez chez votre fournisseur lui dire : Je vous dois, il est vrai, tout ce que vous m'avez fourni jusqu'à maintenant, mais dès aujourd'hui, je vous paierai comptant. Il pourrait bien vous répondre : Mais cela n'acquitte pas votre compte précédent. Et le vieux, qui le paiera ? Il en est ainsi de l'homme. Il est ruiné, il ne peut payer à moins de recevoir le salaire de son péché, mais quel salaire ! la mort éternelle, le feu préparé pour le diable et ses anges [Matt. 25, 41].

\*  
\* \* \*

Représentez-vous, lecteur, le moment où ceux qui sont morts dans leurs péchés se relèveront de la poussière de la mort pour paraître ensemble devant le grand trône blanc. Devant Celui qui y siège s'enfuirent le ciel et la terre [Apo. 20, 11]. Près de Lui sont Ses rachetés, autrefois perdus, mais maintenant sans nulle tache. Sur un autre plan, toutes les intelligences célestes. Puis enfin, à la barre du tribunal, les coupables, ces milliers de milliers qui ont vécu sans Dieu, sans frein, se jouant pour la plupart des choses les plus sérieuses, s'amusant des choses les plus

honteuses, ces pécheurs endurcis qui se sont moqués de tout, de Dieu Lui-même. Un solennel silence règne. Les livres s'ouvrent. Tout est inscrit : pensées, paroles, œuvres, depuis le premier jour de l'existence jusqu'au moment de la mort. Votre tour vient : Toute votre histoire est reproduite, votre cœur est dévoilé, chaque repli en est mis à découvert ; tout arrive au grand jour. Quelle scène ! Vous fûtes habile à cacher vos péchés ; mais, là, Dieu les dévoile sans qu'il en reste un seul dans l'ombre. La condamnation est prononcée, il n'y a pas un mot à répliquer, parce que le péché est là et vous ne pouvez le nier. Mais ce n'est pas tout. Il y a un lendemain au jugement, le feu éternel où sont jetés les coupables. Quel lendemain !

Adam fut mis hors du paradis et chassé de la présence de Dieu ; mais Dieu avait laissé une espérance, fait entrevoir une porte pour sortir de cet état, ce que nous examinerons bientôt ; mais là plus d'espoir. C'est être chassé de la présence de Dieu sans retour possible, c'est l'**éternité**, une éternité de souffrances, une affreuse éternité. Si dans ce lieu de tourments, une voix se fait entendre, ce sera : Pour toujours ici, pour toujours !

Ah ! si ces formidables vérités atteignent la conscience, c'est bien alors que le besoin profond d'un Sauveur se fait sentir — oui, d'un Sauveur qui ait pris sur Lui le péché pour l'abolir. N'avoir plus de péché, voilà ce qu'il faut. Et béni soit Dieu ! Il y a pourvu. Déjà dans notre chapitre cette idée est en saillie. Tout en étant obligé de condamner les coupables, Dieu s'occupe d'eux en grâce. Et d'abord, dans la condamnation du serpent ancien, Il annonce qu'un libérateur sortirait de la semence de la femme. — Puis Il revêt Adam et Ève de peaux d'animaux, et ainsi les coupables sont revêtus de la dépouille d'une innocente victime. La mort d'autrui avait dû intervenir, le sang avait coulé, type sans doute d'un sang plus excellent, le sang de l'Agneau déjà préordonné avant la fondation du monde. En effet, « Celui qui n'avait pas connu le péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui » [2 Cor. 5, 21]. Mais pour cela il a fallu que Celui qui habitait la gloire descendît sur la terre et s'anéantît en prenant la forme de serviteur. Et parce que le pécheur ne pouvait s'approcher de Dieu, Lui s'est approché du pécheur. Lui non plus n'est pas né dans le paradis, Il n'y aurait pas trouvé l'homme, Il a dû le chercher où il était, perdu, loin de Dieu, dans la misère profonde. Il est venu reluire à ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, pour conduire leurs pas au chemin de la paix [Luc 1, 79]. Ainsi Son amour immense et Ses profondes compassions L'ont amené sur cette scène de douleurs, bien décidé d'en sortir le pécheur et de réaliser, coûte que coûte, cette vérité : « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu » [Luc 19, 10]. Lui, le Saint et le Juste, est entré dans la condition où le pécheur se trouvait devant Dieu, pour en assumer sur Lui toute la responsabilité. La majesté de Dieu avait été outragée par le péché, Il a dû la réhabiliter ; Sa justice avait des droits et Il a dû les satisfaire. Il s'est donc présenté comme caution responsable devant les justes droits de Dieu, à la place de ceux qui étaient ruinés, pour les sauver en payant leur dette ; chaque péché Lui a été compté et Il en a porté le poids énorme. Il est entré sur la scène du jugement pour avoir affaire avec la justice de Dieu, pour la solder, et chargé du péché, Il s'est avancé seul devant l'épée dégainée et Il en a été transpercé. Le salaire dû au péché, c'est la mort [Rom. 6, 23], et Jésus a laissé Sa vie sur la croix. Qu'il était solennel pour Lui de rendre compte devant le tribunal du Dieu saint de l'affreux péché que l'homme commet avec tant de légèreté ! N'avez-vous jamais entendu un homme se vanter d'avoir fait des choses honteuses et en amuser ses voisins ? Hélas ! combien le Fils de Dieu en jugeait différemment en Gethsémané, quand Il était dans l'agonie et qu'Il suait des grumeaux de sang [Luc 22, 44], ou quand Il s'écriait sur la croix : « Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? » [Matt. 27, 46]. Le mauvais riche ne riait pas du péché quand, dans le lieu du tourment, il disait : « Père Abraham ! envoie Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt et vienne rafraîchir ma langue, car je suis cruellement tourmenté dans cette flamme » [Luc 16, 24].

Remarquez, avant d'aller plus loin, que Dieu ne peut pardonner les péchés sans les punir. S'Il l'avait pu, Il l'aurait certainement fait quand ils étaient sur Son Fils, Lui qui fut parfait dans toutes Ses voies et qui pouvait dire : « Je fais toujours ce que le Père m'a commandé » [Jean 14, 31]. Or si le Fils, toujours obéissant et sans péché quant à Lui, n'a pu échapper à la justice divine, parce qu'Il était le représentant des pécheurs, comment échapperait un pauvre



descendant d'Adam, qui n'est qu'un misérable pécheur, s'il va avec son péché devant le tribunal de Dieu ? Adam n'a pu échapper, Dieu a su le trouver parmi les arbres du jardin, où, dans sa folie, il avait voulu se soustraire aux regards de Dieu.

\*  
\* \* \*

Mais si Dieu n'a pu pardonner le péché, quand il était imputé au Fils, la dette a été payée, le péché est aboli, et l'épée est rentrée dans le fourreau. Un créancier juste ne se fait pas payer deux fois la même dette. Or Dieu est juste et Christ a payé. La justice n'a plus rien à exiger, elle est satisfaite. Or voilà ce qui donne la paix au pécheur, c'est d'apprendre que le péché n'est plus, que Dieu a su trouver, au fond de Son amour et dans Sa sagesse, le moyen de l'anéantir pour jamais. Si la conscience qui a bonne mémoire quand elle est réveillée, force le pécheur de s'approcher de Dieu pour Lui confesser ses péchés, en courbant le front devant Lui dans l'angoisse et s'écriant : Hélas ! que ferai-je de mes iniquités ? Dieu peut lui répondre et lui répond en effet : Christ, mon Fils, a souffert pour ces péchés, Son sang les a ôtés de devant mes yeux, « et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités » [Héb. 10, 17]. C'est là la bonne nouvelle que l'évangile annonce. Il publie que le Fils de Dieu a réglé la question du péché, qu'Il s'est laissé juger, Lui, afin que le pécheur ne fût pas jugé, et qu'Il a souffert, Lui juste, pour des injustes, afin qu'Il nous amenât à Dieu [1 Pier. 3, 18]. Et quand est-ce que cela a été fait, lecteur ? Sur Golgotha, il y a mille huit cents ans. Il y a donc longtemps que le salut est fait, et s'il n'était pas fait, il ne se ferait jamais, vu que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus et que la mort n'a point d'empire sur Lui [Rom. 6, 9]. Ainsi il y a un Sauveur ; un salut est fait et c'est le Fils de Dieu qui l'a fait. Il n'y a qu'à le croire. Car remarquez que vous ne pouvez rien faire pour ce salut, vu qu'il est fait depuis longtemps. Il n'y a pour vous que ces deux alternatives : ou Christ a porté la peine de vos péchés, et vous êtes sauvé ; ou, vous la porterez vous-même en enfer pendant l'éternité. Si aujourd'hui le pécheur n'est pas sauvé, il ne le sera jamais. Ainsi, cher lecteur, si votre péché vous effraie, si votre conscience en est troublée, apprenez « qu'en la consommation des siècles, Christ a paru une seule fois pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même » (Héb. 9, 26). — Vous comprenez ce mot *abolir*, et c'est Dieu qui dit cela. Certes Il sait bien si la mort de Son Fils a aboli le péché.

De plus, voici ce qu'Il vous dit et qu'Il veut que vous sachiez : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que *quiconque* croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ». « Celui qui croit a la vie éternelle, il ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie » (Jean 3 ; 5). Ainsi Dieu a voulu sauver, c'est pourquoi Il a donné Son Fils. — Le Fils a voulu sauver, et Il a livré Son âme à la mort. Vous n'avez donc qu'à croire ce qui est fait et que l'évangile vous annonce être fait. Que pourriez-vous ajouter à l'œuvre parfaite du Fils de Dieu, « lui qui a fait par lui-même la purification de nos péchés » (Héb. 1) ? Rien. C'est ce qui était perdu qu'Il est venu chercher et sauver, oui, ce qui était égaré loin de Dieu. Maintenant voyez les effets de la mort du Sauveur. L'épée du jugement, qui était dirigée contre le pécheur, est rentrée dans le fourreau, et la main qui la tenait tient maintenant le pardon et l'offre à tout pécheur. Celui qui avait dû chasser l'homme de Sa présence, s'est Lui-même approché de l'homme et Il l'invite aujourd'hui à s'approcher de Dieu et à se jeter dans Ses bras en toute confiance. À la place de la lugubre sentence qui condamne, c'est la voix de la grâce qui se fait entendre d'un bout du monde à l'autre bout. Celui qui avait dû bannir l'homme d'Éden, lui a ouvert le ciel. Le trône de Dieu était et ne pouvait être qu'un trône de jugement, et maintenant il est un trône de grâce, duquel nous sommes invités à nous approcher avec l'assurance que nous y trouverons grâce et miséricorde [Héb. 4, 16]. La mort était la part du pécheur, mais la mort a été détruite, et la vie éternelle a été manifestée, elle est la part du croyant. Oh ! cher lecteur, s'il en est ainsi, pourquoi resteriez-vous perdu, puisqu'il y a un Sauveur et un salut tout fait ? Et pourquoi iriez-vous en enfer, puisque le ciel est ouvert et que, du haut de Son trône, le Dieu glorieux et bienheureux vous crie d'aller vous asseoir au banquet des élus ? Venez aux noces, tout est prêt [Matt. 22, 4]. Oh ! que cette voix de la grâce soit assez puissante pour gagner

votre cœur, et que bientôt, quand le Fils de Dieu sera apparu, vous et moi, nous nous rencontrions dans le séjour des bienheureux, célébrant sur nos harpes d'or l'amour immense de Celui qui fut livré à cause de nos offenses et qui ressuscita à cause de notre justification [\[Rom. 4, 25\]](#).